

CDAFAL 33
223 rue Achard
33300 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

11, rue Ferdinand Buisson
Immeuble Cognitik
33130 Bègles
T. +33 (0)5 56 33 39 39
contact@partexia.fr
www.partexia.fr

CDAFAL 33
Conseil Départemental des Association Familiales Laïques

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

223 rue Achard
33300 BORDEAUX

Aux Membres de l'association,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CDAFAL 33 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes

III – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Validation des subventions

Risque identifié :

L'association CDAFAL perçoit des subventions qui représentent l'essentiel de ces produits. La reconnaissance des subventions nous semble un élément déterminant de notre certification.

Procédures d'audit mise en œuvre en réponse ce risque :

Nous avons vérifié l'exhaustivité des subventions en les corrélant avec les conventions signées par l'association.

IV – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

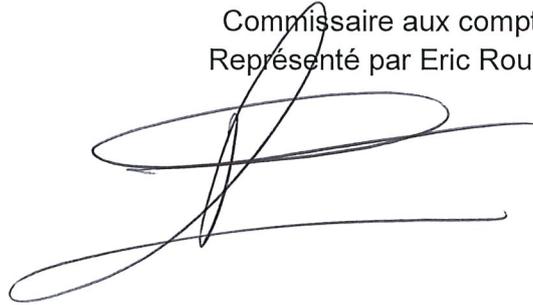
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 29 mai 2024

PARTEXIA Audit
Commissaire aux comptes
Représenté par Eric Rouault

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

COMPTE DE RESULTAT 2023

	N	N-1	N	N-1
CHARGES D'EXPLOITATIONS (I)				
Coût d'achat des marchandises	13 508,68 €	12 815,19 €		
Achats de marchandises				
Dons alimentaires	932,36 €	267,18 €		
Variation de stock marchandises	<u>14 441,04 €</u>	<u>13 082,37 €</u>		
Consommation exercice / tiers	99 892,45 €	99 321,47 €		
Autres achats et charges externes	<u>99 892,45 €</u>	<u>99 321,47 €</u>		
Total consommation exercice / tiers				
Impôts taxes et versements assimilés	450,40 €	605,57 €		
Impôts taxes et versements assimilés	<u>450,40 €</u>	<u>605,57 €</u>		
Total impôts, taxes et versements assimilés				
Charges du personnel				
Salaires et traitements	173 374,27 €	156 508,40 €		
Charges sociales	45 564,65 €	41 207,27 €		
Total charges du personnel	<u>218 938,92 €</u>	<u>197 715,67 €</u>		
Dotations aux amortissements et provisions				
Amortissement sur immobilisations	912,38 €	1 577,76 €		
Provision sur actif circulant	0,00 €	0,00 €		
Provision pour risque et charges				
Total dotation aux amortissements et provisions	<u>912,38 €</u>	<u>1 577,76 €</u>		
Autres charges				
Autres charges	3 570,24 €	3 234,58 €		
Total autres charges	<u>3 570,24 €</u>	<u>3 234,58 €</u>		
TOTAL I	338 205,43 €	315 537,42 €		
CHARGES FINANCIERES (III)				
Intérêts et charges assimilées	121,22 €	163,71 €		
Total charges financières	<u>121,22 €</u>	<u>163,71 €</u>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				
Sur opérations de gestion	11 198,03 €	11 471,73 €		
Total Charges exceptionnelles	<u>11 198,03 €</u>	<u>11 471,73 €</u>		
Solde créditeur				
Excédent	2 844,13 €			
Total Charges d'Exploitations	352 368,81 €	327 172,86 €		
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature	1 673,37 €	1 622,83 €		
Mise à disposition locaux	25 729,00 €	24 534,00 €		
Personnel bénévole	163 398,51 €	160 600,00 €		
Total Général Charges d'Exploitations	543 169,69 €	513 929,69 €		
PRODUITS D'EXPLOITATIONS				
Montant net Chiffre d'affaires (A)	93 513,15 €	90 089,91 €		
Production vendue				
Total production vendue	<u>93 513,15 €</u>	<u>90 089,91 €</u>		
Autres produits d'exploitation (B)				
Production stockée	242 228,45 €	220 961,89 €		
Subventions d'exploitation	4 476,97 €	3 422,00 €		
Reprise / provision et transfert charge	11 438,75 €	6 167,10 €		
Autres produits	<u>258 144,17 €</u>	<u>230 550,99 €</u>		
Total autres produits d'exploitation				
TOTAL (A+B)	351 657,32 €	320 640,90 €		
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	711,49 €	500,52 €		
Total produits financiers	<u>711,49 €</u>	<u>500,52 €</u>		
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €		
Sur opération de capital				
Total produits financiers	<u>0,00 €</u>	<u>0,00 €</u>		
Solde débiteur				
Perte			6 031,44 €	
Total Produits d'Exploitations	352 368,81 €	327 172,86 €		
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	1 673,37 €	1 622,83 €		
Prestations en nature	25 729,00 €	24 534,00 €		
Bénévolat	163 398,51 €	160 600,00 €		
Total Général Produits d'Exploitations	543 169,69 €	513 929,69 €		

Comptes arrêtés par CA du ..06/2024



Président

Trésorier

CDAFAL 33

Action sociale sans hébergement

223 rue Achard, 33300 BORDEAUX

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **90 686 €**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **362 368 €** et un total charges de **349 524 €**, dégageant un résultat de **2 844 €**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023** et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de l'association **CDAFAL33**.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Ce règlement est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, il s'agit du troisième exercice d'application de ce nouveau règlement,

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

L'association a eu recours aux aides mises en place par le gouvernement : prêt garanti par l'Etat.

Au regard de la conjoncture économique et de l'inflation du coût des carburants l'association a sollicité la prolongation d'une année du contrat de location d'un véhicule.

A la date d'arrêté des comptes annuels de la société, la Présidence n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre l'activité de l'association.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Titres de participation

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis. Ils ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités et placements

Les liquidités et placements en banque ont été évalués pour leur valeur nominale.

Engagements de retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière sont comptabilisés en provision et déterminé en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence à la date de départ à la retraite.

A la clôture de l'exercice au 31 décembre 2023, la provision est de **10 292 €**.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Age estimé de départ à la retraite : 67 ans,
- Départ volontaire,
- Progression des salaires de 1% l'an,
- Rotation du personnel lente,
- Taux d'actualisation de 3,17 %,
- Taux de charges sociales patronales de 38 %.

Autres éléments significatifs

Au cours de l'année 2023 :

- Dans le cadre du Service Civique 16 jeunes sont passés au sein de notre association pour des missions s'inscrivant dans le cadre des activités, Consommation- Lutte contre le Surendettement, Accompagnement à la Scolarité et à la Parentalité, Mémoire et citoyenneté, Epicerie sociale et solidaires, Culture, propres au CDAFAL33 et aux AFL.
- Neuf personnes ont eu une activité salariée au CDAFAL en 2023, dont deux apprenties. L'association a dû procéder au licenciement de sa CESF, en CDI, au mois de juin et lui verser une indemnité compensatrice de congés payés équivalente à 1,77 mois de salaire. La comptable recrutée en CDI en octobre 2022 a sollicité une rupture conventionnelle à compter de fin août avec une indemnité compensatrice de congés payés équivalente à 0,55 mois de salaire. Enfin, en juin l'apprentie CESF recrutée en septembre 2022 a démissionné. Pour pallier ces départs, indispensables au bon fonctionnement de l'association, nous avons recrutés fin août une comptable et fin septembre une CESF, toutes deux en CDI ainsi qu'une apprentie depuis fin septembre. L'association compte, au 31 décembre huit salariés en CDI, dont deux intermittents, trois à temps plein, trois à temps partiel auxquels s'ajoute une apprentie Bachelor manager Structure Economie Sociale.
- L'activité PRE a légèrement progressé par rapport à l'année précédente.
- Le montant important versé lors des fins de contrat pour congés non pris a impacté la trésorerie de l'association en cette fin d'année.
- Le versement de la subvention du Conseil Départemental, plus gros financeur, avec 72,75% à la signature et le solde en début d'année suivante a impacté la trésorerie de l'association en cette fin d'année et contraint à solliciter une autorisation de découvert auprès de notre banque, le solde nous étant parvenu le 5 février.
- Ce problème de trésorerie s'est amplifié avec notre prestation PRE, les factures de novembre et décembre nous étant réglées qu'à compter de mi-février et le soutien financier de nos AFL en difficultés.
- La situation économique et précaire de beaucoup de familles fréquentant l'Epicerie Sociale pour subvenir à leur besoin alimentaire a un impact sur notre résultat comptable avec toujours plus de bénéficiaires.
- Le poste gratuité de l'épicerie sociale d'un montant de 11 000€ ces deux derniers exercices est le même cette année du fait de l'effacement de dettes anciennes et malgré un changement de critères pour en bénéficier lors du dernier trimestre.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS



EXERCICE 2023

		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Cessions et mises hors service	Virement poste à poste	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
INCOPORELLES	IMMOBILISATIONS					
	Frais d'établissement					-
	Autres immobilisations incorporelles					-
	Terrains					-
	Constructions					-
	Installations techniques, matériel et outillage					-
	Autres immo. corp.					0
	Immobilisations corporelles en cours					0
	Avances et acomptes					
		TOTAL I				
	TOTAL II					
CORPORELLES	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Instal. génér. agencements					
	aménagement des constructions					
	Instal. génér. agencements					
	aménagement divers					
	Matériel de transport	7 100				7 100
	Matér. bureau et informatique	7 895				7 895
	Mobilier	2 515				2 515
						0
					0	
	TOTAL III	17 510	0	0	0	17 510
FINANCIERES	Part. et créances rattachées à des participations					0
	Autres titres immobilisés					0
	Prêts et autres immobilisations financières	4 201				4 201
	TOTAL IV	4 201	0	0	0	4 201
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	21 712	0	0	0	21 712

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux élém. sortis de l'act. et reprises	Virements postes à postes	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	Frais d'établissement					-
INCORPORELLES	Autres immobilisations incorporelles					-
		-	-			-
						-
	Construction					-
						-
						-
	Installations techniques, matériel et outillage					-
CORPORELLES						-
	Autres immobilisations incorporelles					-
		6 335	400			6 735
		7 483	412			7 895
		2 415	100			2 515
	TOTAL III	16 233	912	-	-	17 145
	TOTAL I + II + III	16 233	912	-	-	17 145

TABLEAU D'ANALYSE PAR ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

PASSIF



EXERCICE 2023

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	Redevances payées		Redevances restant à payer			TOTAL A PAYER
	de l'exercice	cumulées	à 1 an	de 1 ans à 5 ans	plus de 5 ans	
VEHICULES	1 677 €	7 905 €	0 €			0 €
CONSUMER FINANCE CLIO E-Tech	1 161 €	1 161 €	1 625 €			1 625 €
TOTAL	2 838 €	9 066 €	1 625 €	0 €	0 €	1 625 €

TABLEAU D'ANALYSE PAR ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ACTIF



EXERCICE 2023

ETAT DES CREANCES		MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN	A PLUS DE 5 ANS
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1)				
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières	4 201 €	4 201 €		
	Redevables et comptes rattachés				
	Clients et comptes rattachés	8 153 €	8 153 €		
	Autres créances	72 271 €	72 271 €		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 388 €	2 388 €		
	Résultats déficitaires : En attente de contrôle En attente d'imputation				
	Charges à répartir				
	Charges à étaler intérêts emprunts				
	TOTAUX	87 013 €	87 013 €	0 €	0 €
	Prêts accordés en cours d'exercice				
	Remboursements obtenus en cours d'exercice				

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES FONDS ASSOCIATIFS



EXERCICE 2023

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Fonds propres sans droit de reprise					-
Fonds propres avec droit de reprise					-
Ecart de réévaluation					-
Réserves					-
Report à nouveau	26 232	- 6 031			20 200
Excédent ou déficit de l'exercice	- 6 031		8 876		2 844
Situation nette					-
Fonds propres consommables					-
Subvention d'investissement					-
Provisions réglementées					-
TOTAL	20 200	- 6 031	8 876	-	23 044

EXERCICE 2023

NATURE DES PROVISIONS		MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRIS DE L'EXERCICE	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
RESERVES	Réserve pour investissements				-
	Réserve de trésorerie				-
	Réserve d'intervention ou de régularisation				-
	Réserve de compensation				-
PROVISIONS REGLEMENTEES	Réserve de trésorerie				-
	Amortissements dérogatoires Différences sur réalisation d'éléments d'actif				-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges				-
	Provisions pour amendes et pénalités				-
	Provisions pour rémunération personnel handicapé CAT				-
	Provisions pour grosses réparations				-
	Provisions pour risques d'emploi				-
Autres provisions pour risques et charges	10 922 €	0 €	630 €	10 292 €	
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	Sur immobilisations				0 €
	Incorporelles				0 €
	Corporelles Financières				0 €
	Sur stocks et en cours				0 €
	Sur comptes clients et usagers				0 €
	Autres provisions pour dépréciation				0 €
		10 922 €	0 €	630 €	10 292 €
DONT DOTATIONS ET REPRIS	d'exploitation				0 €
	financières				0 €
	exceptionnelles				0 €

TABLEAU D'ANALYSE PAR ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES



PASSIF

EXERCICE 2023

ETAT DES DETTES		MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D' 1 AN	A PLUS DE 5 ANS
DETTES	Emprunts obligataires	23 603 €	17 154 €	6 449 €	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 867 €	4 867 €		
	Emprunts et dettes financières et divers	6 501 €	6 501 €		
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 379 €	12 379 €		
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Dépôts hébergés				
COMPTES DE REGULARISATION	Produits constatés d'avance	10 000 €	10 000 €		
	Résultats excédentaires : En attente de contrôle En attente d'imputation				
	TOTAUX	57 350 €	50 901 €	6 449 €	0 €
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Mise à disposition de locaux	25 729 €
Prestations en nature	25 729 €
Dons en nature	1 673 €
Bénévolat	163 399 €
TOTAL	<u>190 801 €</u>

